



Siège Social : 47T rue d'Orsel 75018 Paris
SIRET : 508 779 097 000 49 / N° Déclaration : 73 31 06 188 31
Code NAF : 9001Z

FORMATION 2024-2025

Thématique Générale : Manager un projet artistique et culturel

Nom du Module : Une entrée dans le jazz et les musiques improvisées

95h – découpées en différents modules et temps de travail

Publics :

Artistes professionnels du monde du jazz et des musiques improvisées et gérant de structures culturelles types compagnies et/ou collectifs d'artistes.

Prérequis

Être en mesure d'exprimer un projet culturel, de le verbaliser et d'en écrire les grands principes

Formatrice

Antoine Bos, formateur, directeur d'une structure culturelle d'importance dans le monde du jazz et des musiques improvisées, a suivi des études de sciences politiques et s'est spécialisé en politiques culturelles. Il gravite depuis plus de 15 ans dans ces musiques, en tant que délégué général d'AJC et porteur de nombreux projets d'ampleur tels que Jazz Migration, trésorier de l'Europe Jazz Network, fondateur du média « Le Grigri » et travaille aussi de manière régulière avec FIP.

Lieux : Formation « sur mesure »

Calendrier : défini avec les stagiaires

Tarif : 48€/h

Horaire/ journée : 9h30-13h / 14h-18h30

Objectifs opérationnels de la formation :

A l'issue de la formation, le stagiaire doit être en mesure :

- Se positionner dans le paysage musical
- Formuler son projet et l'inscrire dans son environnement
- Adapter son projet artistique aux enjeux politique
- Administrer sa structure et mettre en œuvre une gouvernance efficace
- Construire son budget et suivre son déploiement
- Construire un plan de financement
- Structurer sa communication et l'adapter aux différents interlocuteurs
- Développer une stratégie partenariale à long terme
- Développer une stratégie de diffusion digitale

Méthodes de formation :

- Formation construite autour des besoins des stagiaires et de leur projet

- Échanges de pratiques professionnelles
- Travaux en atelier pour définir les objectifs stratégiques
- Construction de retroplanning
- Construction partagée d'outils de production, de communication

Documentation :

- Bibliographie et webographie

Programme :

Séance 1 : Dresser un état des lieux de son activité de musicien.ne et des supports, structures qui nous entourent

Séance 2: Présenter et circonscrire son projet artistique

Séance 3: Confronter et insérer son projet artistique aux enjeux des politiques culturelles

Séance 4 : Le projet artistique VS la.les structure.s qui l'accompagnent

Séance 5: Le cadre règlementaire du spectacle vivant : montage de structure, démarches administratives, contractualisation, etc

Séance 6: Modélisation budgétaire : construction de prévisionnel, outil de suivi, atterrissage

Séance 7: Identification des aides et soutiens financiers possibles : de l'État aux collectivités territoriales et des OGC

Séance 8: La production du spectacle vivant : les réalités et les financements possibles

Séance 9: La communication : les outils de présentation et de promotion de son projet artistique

Séance 10: Organisation de RDV métiers avec différents intervenants extérieurs sur les thèmes mentionnés

Séance 11 : La diffusion du spectacle vivant : les enjeux, les réalités, et les circuits de diffusion
La communication : les outils de présentation et de promotion de son projet artistique

Séance 12: La production phonographique et stratégie de diffusion digitale

Modalités d'évaluation :

Les procédures d'évaluation peuvent comprendre des questionnaires ou grilles d'évaluations ou travaux pratiques.

Accessibilité des personnes en situation de handicap :

L'accueil des publics en situation de handicap et les éventuelles adaptations en organisme de formation sont évalués et mises en place avec l'aide d'un référent handicap.

Référent Handicap : Caroline Berthod / caroline@aventurine-et-compagnies.com